

Calendrier des manifestations 2008 - 4^e trimestre

MOIS	DATES	HORAIRES	ÉVÉNEMENTS	ORGANISATEURS/CONTACTS	LOCALISATION
OCTOBRE	18 Oct. 2008		Paella	Amicale Laïque	BRUGAIROLLES
	25 Oct. 2008		Soirée Châtaigne	Comité des Fêtes	LASSERRE de PROUILLE
	26 Oct. 2008	12h	Repas des Vendanges	Comité des Fêtes	FENOUILLET du RAZÈS
	31 Oct. 2008	Après-midi	Halloween	FJORDS DU RAZES Sophie Lauze 06 86 83 32 31	ROUTIER
NOVEMBRE	1 & 2 Nov. 2008	Journée	Rally Équestre	FJORDS DU RAZES Sophie LAUZE 06 86 83 32 31	ROUTIER
	8 Nov. 2008	18h	Veillée Châtaignes et Contes	C.L.A.R. JEAN BALAVOINE 04 68 69 55 01	ROUTIER
	8 & 9 Nov. 2008		Fête de la Saint Martin	Myriam ORMIÈRE 04 68 31 32 04	CAILHAVEL
	15 Nov. 2008	20h30	Soirée Annie Cordy avec Nelly Chriss	Les Clochers du Razès	CAILHAVEL
	16 Nov. 2008	11h	Fête Locale	Françoise LARCHER	BREZILHAC
	30 Nov. 2008	Journée	Ronde des Saveurs et de l'Art autour de la Crèche	Tréteaux du Razès Mme SARAGOSSA	ROUTIER Gymnase face à la Cave du Razès
	30 Nov. 2008	18h	Pastorale	Mme SARAGOSSA	LAURAGUEL (Église)
DÉCEMBRE	6 Déc. 2008	14h	Randonnée du Téléthon	Les Clochers du Razès	MAZEROLLES du RAZÈS
	7 Déc. 2008		Noël des Séniors	Amicale Laïque	BRUGAIROLLES
	13 Déc. 2008		Pastorale	Tréteaux du Razès Mme SARAGOSSA	LASSERRE de PROUILLE
	14 Déc. 2008		Marché de Noël	Amicale laïque	BRUGAIROLLES



Le Razès N°5 Malepère

OCTOBRE 2008

Le journal d'information de votre Communauté de Communes

LE CENTRE DE LOISIRS été 2008, un réel succès !

Le centre de loisirs à Montréal a fonctionné durant 5 semaines pendant l'été. 2008 a été un vrai succès, avec une réalisation de 1 135 journées enfants soit 88 % d'augmentation de fréquentation par rapport à 2007. Pour notre Communauté de Communes cela représente 359 journées enfants et une progression de 120 %. Sur les 130 enfants qui ont participé au centre de loisirs 34 venaient de notre Communauté de Communes, soit le double de l'année dernière ! Un succès dû aux efforts des collectivités pour répondre au mieux aux besoins des familles. C'est notamment un accueil dès l'âge de 3 ans et une inscription à la journée et toujours un ramassage pris en charge entièrement par les communautés de communes. Mais

également dû à l'équipe d'animation qui a été très touchée par les félicitations des parents et l'enthousiasme des enfants. Nouveauté également de la saison 2008, un séjour de 4 jours à la ferme pédagogique de Borde Grande (vers Mouthoumet) a été organisé auquel 6 enfants de la Communauté de Communes ont participé.



Les enfants à Borde Grande.

De la garderie au CLAE

Depuis septembre 2007 le CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) de Lauraguel fonctionne le matin avant la classe et le soir. Il permet aux parents qui travaillent de confier leurs enfants à l'équipe d'animation avant et après les cours.

A cet effet, la réglementation des Accueils de Loisirs stipule :

- un local et du matériel adapté
- des projets éducatifs et pédagogiques qui déterminent les objectifs et les grandes valeurs à respecter,
- des animations variées de qualité,
- du personnel qualifié en nombre suffisant :
 - 1 animatrice pour 14 enfants > 6 ans et pour 10 enfants < 6 ans, au moins 2 animatrices présentes par sécurité
 - 1 directrice coordonnatrice : Mme Laurence FERRAND

- 1 tarif unique : 1,50 € par jour par enfant présent (dégressivité dès le second enfant).

Le CLAE c'est l'assurance d'un service de qualité pour vos enfants !

Le but est d'étendre ce service géré par la Communauté de Communes aux autres écoles ou regroupements pédagogiques afin de proposer aux enfants du territoire un même service dans les mêmes conditions.

Le budget prévisionnel pour 2008, comprenant le fonctionnement du CLAE de Lauraguel et le poste de la directrice coordinatrice, est de 25 000 € TTC dont 13 000 € restent à la charge de la Communauté de Communes.

En fin d'année scolaire, une évaluation est réalisée afin de s'adapter au mieux aux besoins des familles tout en se conformant aux exigences réglementaires.

LE CONTRAT EDUCATIF LOCAL : bilan 2008

Dans le cadre du Contrat Éducatif Local signé entre la Communauté de Communes et la Direction Départementale de la Jeunesse et Sports (DDJS) 5 associations du territoire bénéficient d'aide pour la mise en place d'actions auprès des enfants et des jeunes.

Pour l'année 2007, la CDC a perçu une subvention de 1700 Euros qu'elle a ensuite reversée aux associations suivantes :

- Association Culture et Loisirs du Lasserrois
- Les amis de la Bibliothèque Lasserroise

- Association Des Écoles de Brugairolles, Cambieure & Malviès
- Association Barbe à Papa (École de Mazerolles)
- Coopérative Scolaire de Lauraguel

Cette année les élus ont décidé de soutenir ces actions en attribuant une aide supplémentaire de 100 Euros pour les associations qui participent à ce programme en complément de la subvention de la DDJS.



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

« Les conseillers municipaux qui ne sont pas délégués à l'intercommunalité ne savent pas ce qui s'y passe... Le Maire se sent dessaisi... l'initiative intercommunale s'éloigne du citoyen... un noyau d'élus spécialistes s'occupe de l'intercommunalité... pour nombre d'élus communaux, l'intercommunalité accentue la distance entre élus municipaux et délégués communautaires ».

Par le passé, c'est autant de réflexions que l'on pouvait entendre au sujet des communautés de communes. Ce déficit démocratique rapporté ci-dessus existe-t-il chez nous ? Sincèrement, je ne le pense pas et cela pour deux raisons :

- D'une part, les élus ont appris à travailler en intercommunalité. Peu à peu, l'esprit de clocher prend moins d'importance au profit de l'intérêt communautaire qui doit prédominer.
- D'autre part, toute une série de mesures ont été mises en place pour que chaque élu puisse s'approprier le projet intercommunal. Et ça marche ! De janvier 2004 à ce jour, l'investissement réalisé par la Communauté de Communes dépasse 900 000 €. Unis et solidaires, nous capitalisons plus de moyens, et ainsi nous pouvons mieux répondre à vos attentes.

La communauté de communes exerce des compétences que les communes seules ne pourraient jamais exercer, elle les entraîne dans une dimension plus large, elle dote le territoire d'une ingénierie plus forte aux services de tous.

Et dans cette logique il est encore possible de faire mieux. En effet, pourquoi ne pas réaliser la fusion des deux communautés de communes du canton d'Alaigne ?

Le Président
Jacques DURAND



Le C.L.A.E. de Lauraguel - Noël 2007



Animation scolaire



Atelier maquillage
Centre de Loisirs - Été 2008

Un outil d'information et de communication au service d'un territoire en développement
un site internet pour la Communauté de Communes : www.razes-malepere.com

Photo Fenouillet-du-Razès



Les Maires et les délégués à la Cté de Communes

COMMUNES	MAIRES	DÉLÉGUÉS CTÉ de COMMUNES
BREZILHAC	CHAVARDES Alex	CABIROL Marc DURAND Roger
BRUGAIROLLES	ODDERO Elisabeth	LABATUT Alain SIRE Simon
CAILHAU	AFFLATET Gérard	AFFLATET Gérard FOURMONT Mireille
CAILHAVEL	BONNET Danièle	BONNET Danièle FAHY-PIGNON Vivienne
CAMBIEURE	GRUSZEWSKI Jacques	GRUSZEWSKI Jacques CLUSCARD Jean-Pierre
FENOUILLET du RAZÈS	ERVIC Frédéric	ERVIC Frédéric BERTRAND Bruno
FERRAN	ARINO Hubert	ARINO Hubert CLAES Fred
GRAMAZIE	RAINIER Pierre	RAINIER Pierre MULLER Maurice
LA COURTÈTE	GROPPI Yves	GROPPI Yves SENDER Jean-Paul
LASSERRE de PROUILHE	VIALETES Louis	VIALETES Louis NEWMAN Michèle
LAURAGUEL	DURAND Jacques	DURAND Jacques AVERSENQ Jean-Marie
MALVIES	DELQUIE Robert	BOUTIN Vincent SOULÈRE Jérôme
MAZEROLLES du RAZÈS	GLEIZES Jean-Pierre	GLEIZES Jean-Pierre IZARD Bernadette
ROUTIER	MERCIER Anne-Marie	MERCIER Anne-Marie BIARD Philippe
VILLARZEL du RAZÈS	FALANDRY Didier	DENAT Augustin GIANESINI Damien



Les Élus lors d'une réunion de travail.

Siège Administratif :

1, Place Saint André - 11300 LAURAGUEL
Tél. : 04.68.31.94.10 - Fax : 04.68.31.94.11
Courriel : ccrazesmalepere@wanadoo.fr
Site Internet : www.razes-malepere.com

Ce journal est édité par la Communauté de Communes Razès-Malepère avec le concours financier du Département de l'Aude. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Jacques DURAND. N°ISSN 1770-3921. Dépôt légal à parution octobre 2008. Tirage 1800 exemplaires. Imprimerie du Noisetier.

Tri sélectif : que faire des cartons ?

Vous avez peut être remarqué que les agents de la collecte sélective (caissette bleue), ne prennent pas certains cartons d'emballage, même lorsqu'ils sont découpés. En effet, ces cartons sont destinés à la déchetterie.

L'explication n'est pas la taille du carton mais son origine. Ainsi les producteurs d'emballage sont taxés par l'État et un organisme (Éco-emballage) est chargé de redistribuer cet argent aux collectivités en fonction de leur collecte, afin de minimiser les coûts du service du tri sélectif.

Les emballages cartonnés pris en charge par la collecte sélective (caissette bleue) sont **uniquement** : Boîtes de thé, de biscuits, lessive, céréales, biscottes, riz ou produits surgelés. Cartons de maintien entourant bières, yaourts, œufs, briquettes ou petites bouteilles.

Les autres emballages cartonnés (cartons de chaussures, de vin, d'électroménager...) qui ne rentrent pas dans cette catégorie doivent être déposés à la déchetterie car ils ne sont pas subventionnés. Si malgré les contrôles il reste encore des cartons dans la collecte des caissettes bleues, ils sont ensuite refusés dans le circuit du recyclage et la communauté de communes est pénalisée financièrement.

Ces explications vous permettront de mieux comprendre la collecte sélective et de trier plus efficacement.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE

Période d'hiver (du 1^{er} novembre au 31 mars) :
Le lundi et le mercredi après-midi : 14h00 à 18h00
Le samedi toute la journée : 9h00 à 12h00 & 14h00 à 18h00

Nouveauté : des Composteurs individuels

Dans la continuité de ses actions en faveur du développement durable, la communauté de communes a décidé de promouvoir sur son territoire le compostage domestique.

Les élus ont répondu à l'action menée par le SYDOM pour mettre en place ces composteurs sur le territoire. 210 composteurs ont été distribués.

En bois ou en plastique, pour récupérer et revaloriser les déchets (épluchures, déchets de cuisine, petit bois et feuillage), ils devraient contribuer ainsi à la réduction de la production de déchets ultimes.



Sur notre territoire, les fermes et les jardins privés sont nombreux et le composteur est, pour la population, une façon supplémentaire de participer à la préservation de l'environnement.

Les Élus présentent le composteur chez une habitante de Cailhavel.

Animation sur le tri sélectif

Cette année encore la communauté de communes a réalisé une action de sensibilisation à l'environnement pour les élèves des écoles. Différentes visites ont été organisées en fonction des niveaux des classes.

Les cycles 3, ont visités la verrerie d'Albi pour observer le recyclage du verre.

Les enfants de l'école de Brugairolles racontent : « Le mardi 27 mai 2008, nous sommes allés visiter la Verrerie Ouvrière Albigeoise à Albi. La visite a débuté par un film retraçant l'histoire du site. Ensuite, nous avons pu observer l'évolution des bouteilles de verre au fil du temps... La V.O.A est la 3^e plus grande verrerie de France. Nous avons beaucoup apprécié cette journée... »

Les cycles 2, sont allés visiter le moulin de Brousse pour comprendre le cycle du papier.



Les enfants de l'école de Lauraguel racontent :

« Lundi 19 mai nous sommes partis à Brousses et Villaret, visiter le moulin qui fabrique du papier. Savez-vous qu'il est possible de faire du papier avec du crottin de cheval ou d'éléphant ? Avec des chiffons en coton ? Nous avons d'ailleurs failli repartir sans nos jeans ! »

Les cycles 1 se sont rencontrés à l'école maternelle de Lauraguel pour mettre en pratique diverses expériences. Chaque activité a été instructive pour les enfants qui ont appris à mieux connaître les matières recyclables dans une ambiance très conviviale.

Achat d'un camion

Le service voirie s'est doté d'un camion « poly-bennes » qui permettra également de déplacer les bennes de la déchetterie.



Aides à l'amélioration de l'habitat

Le Programme d'Intérêt Général (P.I.G.), en partenariat avec l'Etat, l'ANAH, la Région, le Département et le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Aude et des Pyrénées Audoises, qui a débuté en 2006 se terminera le 30 juin 2009.

Une nouvelle campagne de communication a été lancée compte tenu que nous rentrons dans la dernière année du Programme.

Une affiche reprenant les types d'aides peut être consultée en mairie et un formulaire identique devrait être distribué par les communes dans chaque foyer.

Ces aides concernent les propriétaires âgés de moins de 35 ans ou de plus de 65 ans et les propriétaires de logements locatifs.

Bilan du programme à aujourd'hui :

PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS LE LOGEMENT		
Année	Commune du logement bénéficiaire	Nombre de dossiers traités
2006	Brugairolles	1
	Cailhavel	2
	Fenouillet du Razès	1
	Malviès	2
	Mazerolles du Razès	1
2008	Brézilhac	1
	Brugairolles	1
	Cailhavel	1
	Lauraguel	1

PROPRIÉTAIRES DE LOGEMENTS LOCATIFS		
Année	Commune du logement bénéficiaire	Nombre de dossiers traités
2007	Fenouillet du Razès	1
	Gramazie	1
2008	Mazerolles du Razès	1

Total des aides accordées de l'ANAH : 13 275 € en 2006, 25 067 € en 2007, 10 212 € en 2008. Seul un dossier a été rejeté.

Pour tous renseignements, contactez ASFODEL Habitat aux permanences :

- Tous les lundi matin, vendredi matin et 1^{er} et 2^e mardi matin à LIMOUX (63, rue St Martin) - Tél. 04.68.31.21.00.
- Le 4^e mardi matin à LAURAGUEL (Communauté de Communes) - Tél. 04.68.31.94.10
- Le 3^e mardi matin à ST HILAIRE (Mairie) Tél. 04.68.69.41.15

Le représentant d'ASFODEL HABITAT avec le Président et les 2 Vice-Présidents.

